

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-01-01

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 19

Séance du 17 janvier 2024

**OBJET : remboursement facture à un locataire**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 décembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

**Absents excusés :** ROUXEL D. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.  
MAHE A. qui a donné pouvoir à LAINE S.  
TRENY C. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.  
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à IVANOV L.  
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.  
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

**Secrétaire de séance :** JEGLOT Brigitte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser à Monsieur Christophe FRANCOIS, locataire au 5 rue Emile Jégard, la facture de PULSAT n° FA23040619 d'un montant de 74,53 € TTC relative à la réparation de l'antenne télé de son logement.

Pour copie conforme  
Le Maire,

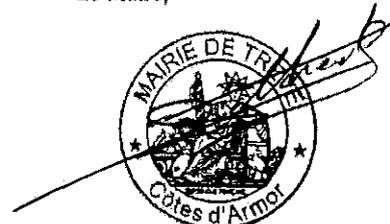


Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Jégard', written over a horizontal line.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le 18 janvier 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-01-02

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 19

Séance du 17 janvier 2024

**OBJET : devis radiateurs pour le logement 6 Ter rue de Bellevue**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 décembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

**Absents excusés :** ROUXEL D. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.  
MAHE A. qui a donné pouvoir à LAINE S.  
TRENY C. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.  
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à IVANOV L.  
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.  
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

**Secrétaire de séance :** JEGLOT Brigitte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de Sonepar d'un montant de 2 054,36 € HT pour l'achat de 8 radiateurs pour le logement sis 6 Ter rue de Bellevue.

La dépense sera mandatée en section d'investissement.

Pour copie conforme  
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le 18 janvier 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-01-03

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 19

Séance du 17 janvier 2024

**OBJET : devis pour vérification périodique des installations électriques, gaz et alarme à la salle des fêtes**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 décembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

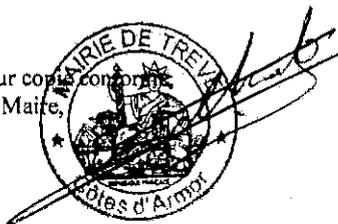
**Absents excusés :** ROUXEL D. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.  
MAHE A. qui a donné pouvoir à LAINE S.  
TRENAY C. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.  
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à IVANOV L.  
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.  
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

**Secrétaire de séance :** JEGLOT Brigitte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de Ar'Control d'un montant de 350 € HT pour la prestation de vérification périodique des installations électriques, gaz et alarme de la salle des fêtes.

La dépense sera mandatée en section d'investissement.

Pour copie conforme  
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, written over a horizontal line.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le 18 janvier 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-01-04

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 19

Séance du 17 janvier 2024

**OBJET : 2<sup>ème</sup> tranche de la Résidence des Trois Chênes : approbation du plan de composition**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 décembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

**Absents excusés :** ROUXEL D. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.  
MAHE A. qui a donné pouvoir à LAINE S.  
TRENY C. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.  
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à IVANOV L.  
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.  
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

**Secrétaire de séance :** JEGLOT Brigitte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le plan de composition de la Résidence des Trois Chênes – 2<sup>ème</sup> tranche en 11 lots tel qu'établi par le Cabinet Nicolas Géomètres.

Pour copie conforme,  
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le 18 janvier 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-01-05

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 19

Séance du 17 janvier 2024

**OBJET : 2<sup>ème</sup> tranche de la Résidence des Trois Chênes : permis d'aménager**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 décembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

**Absents excusés :** ROUXEL D. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.  
MAHE A. qui a donné pouvoir à LAINE S.  
TRENY C. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.  
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à IVANOV L.  
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.  
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

**Secrétaire de séance :** JEGLOT Brigitte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le permis d'aménager de la 2<sup>ème</sup> tranche de Résidence des Trois Chênes ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

Pour copie conforme,  
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le 18 janvier 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-01-06

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 19

Séance du 17 janvier 2024

**OBJET : devis vidéoprojecteur pour la salle des fêtes**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 décembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

**Absents excusés :** ROUXEL D. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.  
MAHE A. qui a donné pouvoir à LAINE S.  
TREN Y C. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.  
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à IVANOV L.  
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.  
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

**Secrétaire de séance :** JEGLOT Brigitte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de La Puce Informatique d'un montant de 650 € HT pour l'achat d'un vidéoprojecteur pour la salle des fêtes.

La dépense sera mandatée en section d'investissement.

Pour copie conforme  
Le Maire,



Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le 18 janvier 2024

Le Maire,



18/01/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-01-07

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 19

Séance du 17 janvier 2024

**OBJET : BP commune : autorisation de paiement des factures d'investissement**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 décembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

**Absents excusés :** ROUXEL D. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.  
MAHE A. qui a donné pouvoir à LAINE S.  
TRENY C. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.  
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à IVANOV L.  
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.  
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

**Secrétaire de séance :** JEGLOT Brigitte

Gildas Pérennez, Adjoint aux finances, informe qu'en application de l'article L1612-1 du CGCT et afin d'éviter tout problème de règlement des dépenses d'investissement en début d'année 2024, le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire, en l'attente du vote du budget primitif 2024, à mandater les dépenses d'investissement suivantes sur le BP commune dans la limite du ¼ des crédits inscrits au budget 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le paiement des factures suivantes en section d'investissement.

**- compte 2313 :**

- facture 13 de l'entreprise LPH d'un montant de 132 € TTC pour les travaux de couverture du local poubelles de la salle des fêtes
- facture 14 de l'entreprise LPH d'un montant de 264 € TTC pour les travaux de couverture à l'église
- facture 15 de l'entreprise LPH d'un montant de 528 € TTC pour les travaux de couverture sur la tête de cheminée
- facture 16 de l'entreprise LPH d'un montant de 132 € TTC pour les travaux de couverture au local du club des jeunes
- facture F040230103763 de la société APAVE d'un montant de 480 € TTC pour la mission L du monte-plats au restaurant scolaire
- facture La Puce Informatique FC25018 d'un montant de 796,80 € TTC pour l'achat d'un ordinateur pour l'école des Perrières

Pour copie conforme,  
Le Maire,

La secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

Le 18 janvier 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-01-08

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 19

Séance du 17 janvier 2024

**OBJET : BP commune : fongibilité des crédits**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 décembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

**Absents excusés :** ROUXEL D. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.  
MAHE A. qui a donné pouvoir à LAINE S.  
TRENY C. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.  
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à IVANOV L.  
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.  
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

**Secrétaire de séance :** JEGLOT Brigitte

Gildas Pérennez, Adjoint aux finances, rappelle que, par délibération en date du 8 septembre 2022, le Conseil avait opté pour le passage à la nomenclature budgétaire M57 abrégé. Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités des règles budgétaires assouplies dont la fongibilité des crédits.

Le dispositif de fongibilité des crédits permet au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur le principe de fongibilité pour le budget commune de l'année 2024 et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

Pour copie conforme,  
Le Maire,



La secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le 18 janvier 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-01-09

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 19

Séance du 17 janvier 2024

**OBJET : devis pour fourniture crémone à levier pour la porte d'entrée de la salle omnisports**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 décembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

**Absents excusés :** ROUXEL D. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.  
MAHE A. qui a donné pouvoir à LAINE S.  
TRENY C. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.  
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à IVANOV L.  
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.  
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

**Secrétaire de séance :** JEGLOT Brigitte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de Quéguiner d'un montant de 166,64 € HT pour l'achat d'une crémone pompier à levier pour la porte d'entrée de la salle omnisports.

La dépense sera mandatée en section d'investissement.

Pour copie conforme  
Le Maire,

La secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le 18 janvier 2024

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TREVE

2024-01-10

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
présents : 13  
votants : 19

Séance du 17 janvier 2024

**OBJET : arrêté municipal portant redevable d'une amende administrative pour les dépôts sauvages de déchets**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 5 décembre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, IVANOV L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, LAINE S, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

**Absents excusés :** ROUXEL D. qui a donné pouvoir à JOUANNO L.  
MAHE A. qui a donné pouvoir à LAINE S.  
TRENY C. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.  
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à IVANOV L.  
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.  
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

**Secrétaire de séance :** JEGLOT Brigitte

Monsieur le Maire informe qu'afin de pouvoir verbaliser les dépôts sauvages en campagne, un arrêté municipal doit être pris.

Cet arrêté fixe le montant de l'amende administrative à 80 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'arrêté et à le mettre en application.

Pour copie conforme  
Le Maire,



La secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
Le 18 janvier 2024

Le Maire,

